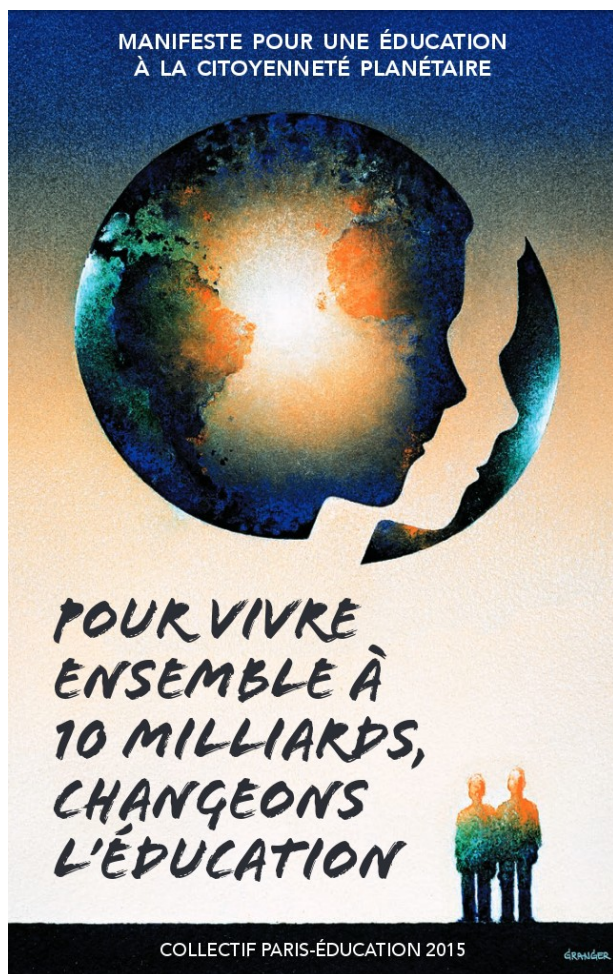


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

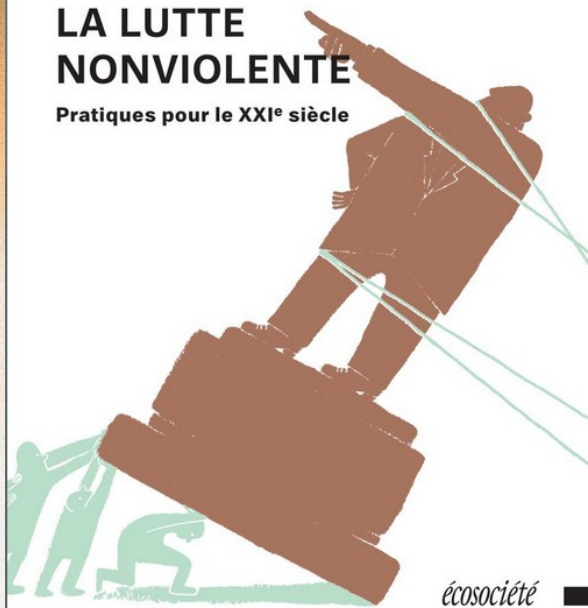
ECOLE DE LA PAIX



GENE
SHARP

LA LUTTE NONVIOLENTE

Pratiques pour le XXI^e siècle



écosociété ■

Table des matières

RAPPORT MORAL.....	3
AXE 1 – CONTRIBUER A LA FORMATION DU CITOYEN DU XXIème SIECLE.....	4
PARTIE 1. L'Ecole de la paix conçoit et diffuse ses outils pédagogiques tout en renouvelant ses produits.....	4
PARTIE 2. Projet « Prévenir les violences et agir pour la citoyenneté » à Grenoble	6
PARTIE 3. Projet « Accompagnement à la parentalité de familles roms ».....	7
PARTIE 4. L'Ecole de la paix élargit son travail d'éducation à la paix au Mali.....	9
PARTIE 5. L'Ecole de la paix travaille sur les relations civilo-militaires en Colombie.....	10
PARTIE 6. Education à l'environnement et changement climatique.....	11
PARTIE 7. Un travail de recherche qui se poursuit.....	11
Axe 2 – DEVELOPPER LE RESEAU INTERNATIONAL DES ECOLES DE LA PAIX.....	12
PARTIE 1 – Le Réseau UNESCO – Ecole de la paix. « Gouvernance et Paix».....	12
PARTIE 2 – Le Réseau des étudiants acteurs de la paix.....	14
PARTIE 3 – Le Réseau international des Ecoles de la paix.....	16
PARTIE 4 – L'Ecole de la paix poursuit son implication au sein du Réseau France Colombie Solidarité	17
RAPPORT FINANCIER.....	19

RAPPORT MORAL

Au cours des dernières années, l'Ecole de la paix se présentait avec trois grands axes de travail « Education à la paix », « Médiation et solidarité internationale » et « Formation et enseignement supérieur ». Nous amorçons un changement qui peut sembler anodin mais qui reflète, si l'on y prête attention, un changement de perspective. En effet, nous nous dirigeons de plus en plus vers deux grandes focales. La première consiste à former le citoyen du 21^e siècle. La seconde a pour but de développer un Réseau international d'écoles de la paix. Nous passons donc d'une présentation « interne » de nos activités à une approche centrée sur deux partis pris : se préoccuper du public visé et disposer d'une approche plus « politique » de notre action.

Le défi de la formation du citoyen du 21^e siècle :

Nous disposons d'une dizaine d'outils pédagogiques à l'Ecole de la paix. Pour la plupart, ceux-ci sont très appréciés sur le terrain et constituent un véritable capital de l'Ecole de la paix. Ils répondent à un grand nombre de situations observées sur le terrain mais, évidemment, ne les englobent pas toutes. L'Ecole de la paix a connu un âge d'or de sa création pédagogique entre 1995 et 2010. Depuis quelques années, nous sommes confrontés au départ des « pédagogues » historiques et à la difficulté de remplacer ces militants de la première heure.

Alors que faire quand il est fait appel à nous et que nous ne pouvons pas répondre avec nos outils pédagogiques ? Trois possibilités se présentent : soit on dit « non », soit on bâtit une solution avec ceux qui viennent nous solliciter, soit on fait appel à des prestataires extérieurs.

L'Ecole de la paix doit à la fois relever ce défi mais aussi s'associer à d'autres, que ce soit au sein du Réseau international des Ecoles de la paix, ou avec des partenaires connus et reconnus en France pour ne pas « réinventer la roue ».

Soulignons ici que l'Ecole de la paix développe actuellement un nouvel outil qui devrait s'intituler « De la guerre à la paix » et qui devrait être terminé en 2016.

Le Réseau international des Ecoles de la paix ou comment penser le local et le global.

Cela fait des années que nous avons développé des liens avec plusieurs associations de par le monde. Nous avons constaté que ces différentes associations avaient beaucoup à partager à l'occasion d'une rencontre au cours de laquelle nous avons échangé à plusieurs. Nous avons aussi vu à quel point ces structures développaient des solutions locales qui pouvaient enrichir notre action. Dès lors, nous avons lancé des invitations à plusieurs de ces structures. Celles-ci ont accepté de se joindre à nous pour créer un Réseau international des Ecoles de la paix sur lequel nous avons commencé de travailler en 2015. Nous avons pour intention d'en faire un axe fort de nos activités dans les années à venir.

Remerciements

Ce rapport moral est l'occasion de remercier vivement les salariés, les administrateurs, les bénévoles et tous les adhérents de l'Ecole de la paix pour le concours qu'ils nous apportent à différents degrés. Nous profitons également de ce document pour souligner le soutien de nombreuses institutions ou partenaires qui croient dans notre action.

Le contexte de l'année 2015 en France et à l'étranger a été très lourd et le travail de l'Ecole de la paix n'en est que plus nécessaire.

Benoît Mollaret, président de l'Ecole de la paix

AXE 1 – CONTRIBUER A LA FORMATION DU CITOYEN DU XXIème SIECLE

PARTIE 1. L'Ecole de la paix conçoit et diffuse ses outils pédagogiques tout en renouvelant ses produits

L'Ecole de la Paix a poursuivi ses actions habituelles, à la demande de ses partenaires et bénéficiaires (écoles, collèges, structures socio-éducatives, ...), mais a, en parallèle, continué d'explorer d'autres pistes innovantes : montage de projets spécifiques en lien avec les besoins des enfants ou adultes concernés, interventions en partenariat avec d'autres structures (Journée du 2 octobre, journée sur les migrants avec SOS racisme, Tétrakty, journée contre les discriminations à St Martin d'Hères...).

Le contexte très particulier que nous avons connu en 2015, attentats, insécurité, problématiques des migrants, de la laïcité... a provoqué la rencontre avec de nouveaux partenaires, avec qui des actions ont pu se concrétiser, ou avec qui nous poursuivons nos réflexions autour de projets à expérimenter, sachant que la question des financements est souvent cruciale, et nous oblige à prendre en compte la notion de temps : temps de la réflexion, de la rencontre de l'autre, de la maturation des projets, mais aussi temps de mobiliser les divers acteurs, les financeurs et autres mécènes potentiels.

Pour ne donner que quelques exemples, la rencontre en juin 2015 avec un professeur du lycée de Vizille, très investie dans son rôle non seulement d'enseignante mais également de citoyenne engagée, ne portera ses fruits qu'en mars 2016. De même, un rendez-vous avec toute l'équipe de l'école St Joseph à Grenoble, en juillet 2015, s'est concrétisé à partir de février 2016. Ces deux projets sont conséquents, et représentent de nombreuses heures d'interventions pour l'Ecole de la Paix.

L'équipe du secteur éducation s'est renouvelée en 2015, puisque Jessica, Sylvie A. et Pascale nous ont quittés, tout en restant toutefois en lien avec certains de nos projets. Guermia, Sylvie, Dominique et Maria-Lucia sont les quatre intervenantes de ce « pool ».

LES INTERVENTIONS EN SCOLAIRE

Outre le projet de territoire dans les quartiers Jouhaux, Teisseire, Mistral, Villeneuve et Village-Olympique évoqué dans l'axe 2 de ce rapport, de nombreuses interventions ont eu lieu en 2015 :

- ✓ Ecoles élémentaires de Montbonnot
- ✓ Ecole élémentaire du Grand Lemps
- ✓ Ecole Bizanet, Grenoble
- ✓ Ecole Malherbe, Grenoble

Les soirées échanges-débats

- Deux soirées avec des parents d'élèves, élus, enseignants ont été conçues et organisées sur le thème : « L'enfant et les médias » (St Pierre D'Allevard, St Quentin/ Isère).
- Une soirée sur la Colombie a eu lieu au cinéma d'Allevard.

Ventes et locations des outils

- Location de l'expo « Le Sentier », avec parfois des temps de formation organisés : Collèges de Frontenex, Le Teil, Bourgoin-Jallieu, Bourg-De-Péage, Seyne-Les-Alpes, Grenoble
- Sur la demande d'ABSISE (collectif de bailleurs sociaux), nous réfléchissons depuis quelques mois à l'élaboration de trois nouveaux panneaux sur le thème des incivilités dans les

immeubles, qui seront exposés en juin 2016 dans un collège, et inaugurés lors de la semaine du logement social.

- Location ou vente d'« Objectif paix » : Centre Social de Massy, Les Francas de Pau, MJC de Crolles, ville de Cléon, MDH les Baladins, Collège de Vinay, Bourg-les -Valence, Union européenne pour la paix à Brest.

LES INTERVENTIONS EN PERISCOLAIRE

Depuis 2013, l'Ecole de la paix a développé des interventions concernant les temps d'activités périscolaires. Cinq communes ont bénéficié de nos interventions en 2015 : Crolles, Herbeys, et Meylan jusqu'en juin, St Ismier depuis septembre et La Buisse toute l'année.

Diverses thématiques ont été développées pour le bonheur des enfants de CP jusqu'en CM2 : la tolérance, l'éveil à la citoyenneté, les droits de l'enfant, ...

Pascale a effectué un travail remarquable sur la conception et la finalisation de trois parcours spécifiquement destinés au périscolaire, pourvus d'outils diversifiés (contes, jeux créés à cette occasion, saynètes...) et Sylvie en a conçu un quatrième sur les droits de l'enfant.

La formation d'animateurs, proposée aux communes de l'agglomération grenobloise, a été commercialisée une première fois en région parisienne avec deux groupes d'animateurs, qui nous ont fait des retours très positifs. Les différents contacts noués depuis nous laissent espérer d'autres perspectives pour l'année 2016. Si nos moyens humains ne nous permettent pas de multiplier nos interventions au niveau des enfants, il est par contre tout à fait opportun de transmettre nos valeurs et notre savoir-faire dans ce cadre de formation d'adultes.

Un partenariat constructif a vu le jour fin 2015 avec un groupe de salariés de l'entreprise Eaton ; ceux-ci vont démarcher leurs communes, les établissements dans lesquels sont scolarisés leurs propres enfants, afin de commercialiser nos outils, et deux d'entre eux se sont proposés pour accompagner les salariés de l'école de la paix lors de leurs interventions en périscolaire dans les écoles de St Ismier.

Autres actions

- Participation de l'Ecole de la paix à la semaine du « Monde Oh Parc », avec la création d'un jeu grandeur nature sur la migration.
- Poursuite du travail avec la Coordination pour la Non-Violence à l'école, avec la finalisation d'un glossaire, et d'un référentiel de formation qui sera proposé à toutes les ESPE de France.
- Poursuite des contacts avec divers partenaires : Communauté de Communes du pays Roussillonnais, et celle du Grésivaudan.
- Le travail avec les bailleurs sociaux s'est poursuivi avec PLURALIS qui a financé des interventions dans les classes de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry de Voiron.
- L'Ecole de la paix a poursuivi son action d'éducation populaire en proposant une dizaine de cafés de la paix sur différents thèmes. Le public est fidèle et les thèmes abordés permettent d'aborder l'actualité avec une meilleure compréhension. André est, comme chaque année, le « chef d'orchestre » de cette activité.

PARTIE 2. Projet « Prévenir les violences et agir pour la citoyenneté » à Grenoble

Les objectifs du projet d'action déposé pour 2015 sont les suivants : « initier et poursuivre l'action de prévention de la délinquance à chaque grande étape du parcours éducatif de l'enfant pour qu'il puisse être capable de respecter les autres, les règles et les lois afin de devenir un citoyen responsable ».

Ecoles Maternelles et Maisons de l'enfance secteurs 5 et 6 de Grenoble :

Les écoles Jouhaux et les Genêts ont bénéficié d'une dotation de l'outil pédagogique « Apprenons à vivre ensemble ». Presque toutes les écoles maternelles et maisons de l'enfance des quartiers Jouhaux, Mistral, Teisseire, Village Olympique et Villeneuve sont pourvues de cet outil pédagogique.

Ecoles élémentaires, secteurs 3, 5, 6 de Grenoble (Jouhaux, Mistral, Teisseire , Village Olympique, Villeneuve)

Des interventions ont eu lieu dans les écoles élémentaires des secteurs 3,5,6 de Grenoble entre septembre 2015 et février 2016.

A l'aide des outils pédagogiques créés par l'Ecole de la paix « Des lois pour vivre ensemble » et « Objectif paix », ce ne sont pas moins de 7 écoles qui ont bénéficié d'animations destinées aux classes de CM 1 et CM 2, (14 classes au total) en présence de leur enseignant.

En CM1, nous utilisons le diaporama « Des lois pour vivre ensemble » (cycle de 5h), et en CM2, c'est « Objectif paix » qui est privilégié (cycle de 5h).

Les différents apports, abordés de manière ludique et interactive, amènent les élèves à une réelle prise de conscience du nécessaire respect des autres. Les élèves découvrent la nécessité des règles et des lois, pour vivre-ensemble que ce soit à l'école, à la maison, dans l'immeuble, dans la rue... une loi qui ne fait pas que contraindre mais qui protège.

Les CM2, qui ont pour la plupart bénéficié des interventions au cours de l'année scolaire précédente, sont amenés, lors de notre première intervention, à se remémorer les apprentissages précédents. Il est à noter que ces notions sont en général bien mémorisées, et que les enfants, même si tout n'est pas intégré, en ont retenu l'essentiel.

Les interventions en fin de cycle qui se font en co-animation avec un magistrat, un policier, (CM1 et CM2) pompier (CM2) et juge, (CM1 et CM2) , sont très appréciées et attendues par les élèves . Elles viennent compléter les thèmes évoqués par les formatrices de l'Ecole de la paix et les enseignants.

La présence des enseignants lors de nos séances permet une continuité éducative et une reprise des thématiques abordées. A la fin de chaque séance une fiche récapitulative est remise aux élèves pour les aider à mémoriser le contenu des interventions.

En 2015, nous sommes intervenus dans les écoles suivantes : Les Trembles, A. France, J. Racine, Le Verderet, Les Buttes, La Fontaine, Léon Jouhaux soit 14 classes.

Nombre d'élèves touchés : plus de 320

Collèges

L'exposition « Le sentier de la guerre ou comment l'éviter » a été installée pour une période de quinze jours dans les collèges Aimé Césaire et Vercors.

Cette exposition permet aux collégiens (classes de 6^e et 5^e plus particulièrement) de prendre conscience de ce que désignent les termes : préjugés, boucs-émissaires, rumeur, discriminations... de manière ludique et participative, et de terminer par un parcours les sensibilisant aux actions à envisager pour faciliter le respect, le vivre-ensemble, la tolérance. Cette exposition est accompagnée de formation à l'utilisation (2h) aux enseignants qui vont travailler avec leurs élèves sur celle-ci. A noter que le collège Vercors a invité les classes de CM2.

Nombre de collégiens touchés : plus de 490

Structures socio -culturelles :

La volonté et l'objectif de l'Ecole de la paix de sensibiliser les jeunes sur tout leur parcours scolaire mais aussi dans tous les lieux d'accueil nous ont amenés à proposer des ateliers de théâtre-forum aux structures socioculturelles. Les jeunes recherchent une réponse non-violente à une situation de violence, sur des faits réels choisis par eux au cours d'ateliers de 4 demi-journées animés par la compagnie IMP'Acte. Ils valorisent le travail de chaque atelier, en fin de cycle, en interprétant des saynètes devant les parents et autres jeunes de la structure. Les ateliers ont été organisés au Plateau (Mistral), MJC Prémol (Village Olympique), La Cordée et Espace jeune Baladins (Villeneuve).

Nombre de jeunes impactés ou sensibilisés : une centaine.

Pour interpeller les adultes sur les mêmes thèmes, deux spectacles de théâtre-forum joués par les acteurs de la compagnie IMP'Acte ont été proposés gratuitement aux habitants de Mistral et de VN Géants.

Nombre de personnes touchées : près de 100.

Une évaluation a été réalisée dans chaque école avec les enseignants concernés et dans les quatre structures socioculturelles avec la compagnie théâtrale et les animateurs des structures. C'est l'occasion pour l'Ecole de la Paix de recueillir les souhaits des acteurs (enseignants, animateurs) pour d'éventuelles adaptations. L'ensemble de ces structures ont fait part d'un bilan positif et souhaitent renouveler l'action lors de l'année scolaire suivante.

En 2015, l'action organisée par l'Ecole de la paix a permis de faire un travail de fond **avec plus de mille jeunes**. Cette action a donné lieu à trois articles dans le Dauphiné libéré.

PARTIE 3. Projet « Accompagnement à la parentalité de familles roms »

Les communautés roms sont, depuis longtemps, victimes de persécutions et de discriminations. Aujourd'hui, elles souffrent partout en Europe de difficultés importantes dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement et aux soins de santé. La moitié des enfants n'ont jamais été scolarisés, tandis que chez les adultes le taux d'analphabétisme dépasse souvent les 50 %.

A Grenoble, en moins d'un an (2013-2014), environ 350 « Roms » ont pris leurs quartiers près d'une friche industrielle, située sur l'avenue Esmonin. Le nom de cette voie publique va être donné au campement qui sera, pendant quelques mois, le plus grand campement de la Région Rhône-Alpes. Ces hébergements illégaux ont été érigés à cause d'un manque de places dans les hébergements d'urgence, mais aussi à cause d'un manque de volonté politique. Malgré une circulaire de l'État français, datant du 26 août 2012, qui oblige les collectivités locales et l'État à présenter des solutions de relogement aux familles expulsées, les mesures adéquates n'ont pas été prises.

Des politiques publiques locales volontaristes mais insuffisantes au regard des besoins

La préfecture de l'Isère a accepté d'accompagner financièrement un dispositif politique porté par les collectivités territoriales de l'agglomération grenobloise. Ce dispositif vise à prendre en charge une partie de la population rom via la mise en place d'une MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine Sociale, portée par le CCAS de Grenoble, la Métro et l'Etat). Celle-ci a pour but d'apporter un soutien sur les questions d'accès aux droits, à l'hygiène, à la santé, à la scolarisation et d'œuvrer à la réduction de l'habitat précaire en favorisant les parcours individualisés d'insertion des ménages.

C'est donc à la suite d'un diagnostic, partagé avec l'ensemble des acteurs de terrains au regard des difficultés d'intégration et d'instabilité dans les apprentissages scolaires rencontrées par les familles roms, que le CCAS de Grenoble a proposé à l'École de la Paix d'accompagner un certain nombre d'entre elles.

La situation des familles ne permet pas leur implication dans l'école

Actuellement, les familles accompagnées par l'École de la Paix, sont contraintes, avec d'autres, de «squatter » une maison puisque le campement Esmonin a été démantelé durant l'été 2015. Au début du mois d'octobre, la totalité des familles qui y résident (une cinquantaine de personnes) a reçu un avis d'expulsion. Celles-ci sont donc, une nouvelle fois, contraintes de quitter les lieux, soit un deuxième « déménagement » en quelques mois à peine. Celles-ci auront perdu, non seulement leur logement, mais également leurs biens, et sont contraintes de repartir de zéro. Cette mobilité forcée et à répétition est traumatisante et a des conséquences néfastes, aussi bien directes qu'indirectes, sur la jouissance d'autres droits humains, tel que le droit à l'éducation ou le droit à la santé. Après une, deux ou trois expulsions, les parcours scolaires des enfants deviennent incohérents. Ils doivent parfois changer d'école, et se retrouvent dans des classes où le programme ne correspond plus à ce qu'ils savent faire, sans parler de la difficulté de créer des relations d'amitié avec d'autres enfants. L'indifférence scolaire s'installe et l'enfant tombe dans la spirale du décrochage.

Les parents se retrouvent face à des situations qui ne leur permettent pas de prendre suffisamment part à la scolarité de leurs enfants. De plus, la barrière de la langue ne fait que renforcer cette méconnaissance de l'école. L'école représente un passage obligatoire pour accéder à un métier, pour créer et maintenir du lien social et ainsi intégrer les individus durablement. Sans implication des parents dans la scolarité, le parcours scolaire des enfants ne peut que rester chaotique. En outre, nous avons pu constater, auprès des familles que nous accompagnons, un manque de confiance des parents vis-à-vis de l'institution. Dans les pays d'origine, l'école a très souvent été le théâtre de harcèlements et d'insultes. Cela reste d'ailleurs une réalité dans certaines écoles françaises. L'image des Roms n'est pas toujours très positive et d'autres communautés ne se réjouissent pas nécessairement de voir arriver ces nouveaux migrants.

Or, nous sommes convaincus que la scolarisation est un moyen de briser le cercle vicieux de l'exclusion sociale de ces familles. C'est pourquoi nous avons axé l'une de nos actions sur le soutien à l'implication des parents dans la scolarisation des enfants. Dès lors, **l'École de la paix a pour objectif d'améliorer l'intégration des populations roms, parents et enfants, à l'école et par l'école.**

Pour ce faire, l'Ecole de la paix a embauché une chargée de mission qui s'est consacrée exclusivement à ce travail. Elle a reçu le concours d'une stagiaire pendant un semestre sur ce travail, ce qui lui a permis d'instaurer une vraie relation de confiance avec les familles.

Sur le terrain, elle a travaillé avec les institutions scolaires, écoles ou collèges dans lesquels les enfants roms sont scolarisés. A cet égard, nous avons reçu plusieurs témoignages d'enseignants qui ont vu une différence notable dans la scolarité des enfants entre celle qui s'effectuait jusqu'alors sans accompagnement et depuis que l'Ecole de la paix les accompagne.

Enfin, un autre axe important de notre action a consisté non pas seulement à « faire », mais à « faire avec » notamment avec l'association « phare » au niveau local qu'est « Roms action ». Nous avons également de forts liens avec le CCAS de Grenoble. De façon plus originale, nous travaillons aussi avec, l'association « École ici et maintenant » (EIM), qui regroupe principalement des étudiants de l'Institut d'Études Politiques (une dizaine de bénévoles). Ceux-ci ont accepté de travailler avec nous et proposent des activités ludiques aux enfants, une fois par semaine, sur les lieux de vies. Cette action permet de renforcer les bases scolaires et de s'amuser tout en travaillant sur les apprentissages. Nous travaillons enfin avec la Ligue de l'Enseignement via le dispositif « Lire et faire lire » qui permet de mettre à disposition des bénévoles pour favoriser l'enseignement du français dans les squats.

PARTIE 4. L'Ecole de la paix élargit son travail d'éducation à la paix au Mali

L'Ecole de la paix a commencé à travailler sur la thématique malienne en 2012. Suite aux événements tragiques connus par ce pays en général et par la région de Tombouctou en particulier, nous avons interpellé le conseil régional Rhône-Alpes sur la poursuite de la coopération décentralisée qu'elle avait avec le conseil régional de Tombouctou. L'élue en charge de la coopération nous avait alors rencontré et proposé de financer un projet pluriannuel.

Poursuite du travail de recherche et finalisation d'un outil de prévention des crises.

L'année 2015 nous a permis de développer grandement ces analyses par le recrutement d'un stagiaire malien de haut niveau mais aussi par le recours à un étudiant en mission de service civique, spécialiste de cartographie. Encadrés par un chef de projet très compétent en relations internationales, l'Ecole de la paix a pu aboutir à des résultats intéressants sur les liens entre la progression des négociations entre les différentes parties au conflit devant aboutir à la signature des accords de paix d'Alger. Au-delà de ces analyses, le chef de projet, Florent Blanc, a proposé une grille d'analyse de prévention des tensions sur un territoire qui reposent sur cinq grandes thématiques : fragilité institutionnelle, capacité à protéger, fragilité des écosystèmes, fragilité économique et fragilité sociale.

Chacune de ces thématiques, est composé de trois parties représentant différents niveaux de facteurs :

- les facteurs structurels qui ont trait aux éléments les plus profonds de l'organisation sociétale et dont les conditions n'évoluent qu'à la condition de changements profonds (type de régime, évolution du climat, système économique)
- les facteurs amplificateurs qui ont traits aux activités ou pratiques dont l'effet contribue à renforcer les tensions liées aux déséquilibres structurels
- les facteurs déclencheurs qui correspondent aux événements majeurs qui, agissant comme une étincelle, créent une crise ou un drame humain.

Education à la paix

Suite à des premières rencontres avec CAPDH en 2012, l'Ecole de la paix a poursuivi son partenariat avec cette association malienne basée à Bamako. Le chef de projet a pu se rendre sur place plusieurs fois afin de présenter des outils d'éducation à la paix. Ceux-ci ont ensuite été adaptés au contexte malien. Grâce à la confiance du PDG de l'entreprise Automatique et Industrie, nous avons pu inviter un membre de CAPDH à Grenoble pendant une semaine en juin 2015. Il est venu avec un inspecteur de l'éducation nationale malienne, mais aussi avec un fonctionnaire du ministère de la même administration, en charge des enseignements scolaires. Nous avons profité de cette belle occasion pour répondre en commun à un appel à projet de l'ambassade de France visant à faciliter le financement d'initiatives de la société civile locale. Ce travail en commun a été concluant puisque CAPDH a obtenu un financement important lui permettant de développer un projet d'éducation à la paix sur deux ans dans l'académie de Kati, proche de Bamako. Nous avons saisi l'occasion de la venue de cette délégation pour inviter les membres à un déjeuner avec les salariés d'Automatique et Industrie afin d'expliquer ce que le financement proposé par leur PDG avait permis. Ce moment a été une vraie rencontre, qui plus est autour de spécialités maliennes que l'Ecole de la paix s'était proposée d'amener !

Médiation et paix territoriale

Au cours du second semestre, le Conseil régional Rhône-Alpes a accepté d'ajouter un financement à celui qu'elle nous avait déjà accordé. L'Ecole de la paix a commencé de répondre à la proposition de

réaliser un travail sur les accords de paix d'Alger, qui avaient été signés entre la majeure partie des protagonistes du conflit malien. La première partie du travail a consisté à développer une expertise sur ce document, en étant capable de dire les bons côtés tout comme les difficultés du texte. Ensuite, nous avons préparé une mission de formation sur ces accords de paix à destination des élus du Conseil régional de Tombouctou mais aussi de leurs techniciens. Celle-ci a été faite en janvier 2016 avec notre partenaire local, le Collectif des Maliens de Rhône-Alpes (CMRA). Enfin, le troisième aspect sera développé dans le rapport d'activités et consistait à réaliser des rencontres régulières avec la diaspora malienne en Rhône-Alpes sur les accords de paix d'Alger.

Travail de sensibilisation au conflit malien

L'Ecole de la paix a veillé, tout au long de l'année 2015, à communiquer sur le conflit malien et ce qu'elle y faisait. Cela est passé par le site territoiresdepaix.org ou par l'organisation de conférences multiples. A n'en pas douter, le moment le plus fort reste cependant la forte mobilisation qui s'est faite autour de l'accueil de l'acteur principal du film *Timbuktu*, au cours d'une projection donnée par l'Ecole de la paix et le cinéma Le Méliès en mars. La salle était pleine et le débat nourri.

PARTIE 5. L'Ecole de la paix travaille sur les relations civilo-militaires en Colombie

A la demande de la Fondation Charles-Léopold-Mayer pour le Progrès de l'Homme, l'Ecole de la paix effectue un travail sur les relations civilo-militaires en Colombie. Le contexte colombien est contrasté. D'une part, l'année 2015 est pleine d'espoirs avec la poursuite des négociations de paix entre le gouvernement et les Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes (FARC). D'autre part, les liens tissés par l'Ecole de la paix avec des interlocuteurs pertinents à l'Ecole de guerre colombienne ou au sein du Ministère de la Défense sont problématiques du fait des changements trop fréquents qui s'y sont produits en 2015.

Ce projet triennal comporte trois grands axes. Le premier consiste à réaliser « un état de la recherche » sur la question des relations civilo-militaires en Colombie. Le chargé de mission a pu avancer sur ce point. Le second axe réside dans la réalisation d'une description des acteurs pertinents sur le sujet, dans la mise en contact avec eux et dans leur implication éventuelle dans le projet. Cet aspect a été grandement travaillé mais avec les difficultés indiquées plus haut concernant les institutions de défense. En outre, ce projet consiste principalement à faire en sorte que les organisations de la société civile puissent engager des rencontres régulières avec des représentants des forces armées. Or, une telle « tradition » de contact à ce sujet n'existe pas ou peu en Colombie. C'est un réel défi. On pourrait indiquer trois problématiques qui rendent de telles rencontres d'autant plus urgentes. La première est le cas des tribunaux militaires qui consisteraient à proposer des « tribunaux d'exception » pour l'armée qui permettrait à l'armée de juger différemment leurs soldats et officiers. Cette question passe difficilement dans la société civile. D'autre part, un scandale a éclaté en Colombie suite à la pratique de certains régiments de l'armée régulière de procéder à des exécutions de pseudo-révolutionnaires ou de combattants désarmés pour augmenter leurs primes. Ces dérives connues et non punies ont élaboussé le gouvernement du président Santos. Enfin, l'armée craint, avec la conclusion des accords de paix, de voir sa taille être réduite et d'être moins « considérée » que par le passé. D'où l'importance de ce travail de mise en relation que l'Ecole de la paix réalise sur le terrain.

Enfin, ce projet a une troisième grande caractéristique, celui de proposer des réunions régulières à ce sujet auprès de ses différents interlocuteurs localement. Au vu des difficultés décrites plus haut, l'année 2015 n'a pas permis de développer cet aspect autant que souhaité. Au point que l'Ecole de la paix s'interroge sur le fait de changer de stratégie et de « délaisser » en partie l'approche par le haut (consistant à ce que les forces armées colombiennes, au plus haut niveau, donnent leur aval pour continuer à travailler sur ce projet) pour privilégier une approche « par le bas ». Celle-ci aurait pour

but de partir d'une association connue et reconnue sur place et qui accepterait de mener des réunions fréquentes sur la thématique en invitant des membres de l'armée.

Concrètement, l'année 2015 a permis de nombreuses rencontres avec l'association Euro-Isme qui travaille beaucoup sur les relations civilo-militaires et nous permet de gagner en crédibilité lorsqu'il faut contacter les militaires de haut rang de Colombie. Des rencontres ont également eu lieu avec une association connue et reconnue sur place, le CINEP et son directeur, Luis Guillermo.

PARTIE 6. Education à l'environnement et changement climatique

La participation depuis plusieurs années, à une réflexion collective intégrant les problèmes liés à l'environnement et au changement climatique, aux questions de sécurité en général, a conduit à la constitution d'un groupe de travail préparatoire aux travaux de la conférence de Paris sur le Climat. La sensibilisation du Ministère de l'Education nationale a poussé la Ministre à décider de la tenue d'une journée thématique sur l'éducation dans le cadre de la COP21 à laquelle l'Ecole de la paix a participé. A cette occasion, a été publié un *Manifeste pour une éducation à la citoyenneté planétaire*.

Cet ouvrage a été traduit dans trois autres langues. Il est disponible sur ce lien :

<http://paris-education2015.org/wp-content/uploads/2015/09/Paris-education2015-manifeste.pdf>

PARTIE 7. Un travail de recherche qui se poursuit

L'Ecole de la paix soutient, depuis des années, un travail consistant à promouvoir les résistances civiles de masse. En 2015, elle a facilité la parution d'un ouvrage majeur de Gene Sharp à ce sujet. Vous pouvez vous procurer cet ouvrage auprès de Jean Marichez.

Ce dernier a également travaillé sur un ouvrage intitulé « Face à l'islamisme ».

Axe 2 – DEVELOPPER LE RESEAU INTERNATIONAL DES ECOLES DE LA PAIX

PARTIE 1 – Le Réseau UNESCO – Ecole de la paix. « Gouvernance et Paix »

Le Réseau UNESCO – École de la Paix a été constitué en 1999 en vue de rassembler au sein d'un même partenariat des universités en France et en Europe. Le but est de développer des modules de formation spécifiques sur quelques axes thématiques du projet de l'UNESCO :

- Socialisation à la citoyenneté démocratique ;
- Régulation pacifique des conflits ;
- Promotion d'une culture du « vivre ensemble » dans le monde.

Il s'agit ensuite d'articuler ces thèmes avec les opérations de recherche et d'action de terrain initiées dans ces domaines par l'École de la Paix.

A. Actions de formation engagées en 2015-2016 en France

En 2015, les actions du Réseau se sont principalement centrées sur la création et la ré-édition de modules de formation annuels au sein d'universités françaises : Institut des Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon, Université Pierre Mendès France à Grenoble et Institut d'Études Politiques de Grenoble.

Du côté des créations, deux formations de Master relatives aux « Scénographies de la démocratie » ont porté sur l'analyse et la simulation de campagnes électorales. Ces formations, développées par Patrick Lecomte, sont destinées aux étudiants du Master « Communication politique et institutionnelle » de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

L'année universitaire 2015-2016 a aussi été l'occasion de poursuivre les activités de formation engagées les années précédentes. Ainsi, Matthieu Damian, Clara Egger et Patrick Lecomte ont animé un module de trois séances de trois heures à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble pour les étudiants de Master 2 Professionnel et Recherche « Sécurité internationale et défense » (Présentiel et enseignement à distance). Il avait pour thème « Analyse géopolitique de conflits et sorties de conflit » et les études de cas ont porté sur l'Afghanistan et la République centrafricaine.

Cette année a aussi été riche en conférence pour le Réseau UNESCO. Deux conférences « approches de la culture de la paix » ont été proposées par Matthieu Damian et Patrick Lecomte à l'Institut des Droits de l'Homme, de l'Université Catholique de Lyon. En 2015, Patrick Lecomte et Clara Egger ont animé notamment plusieurs conférences auprès de publics variés : au congrès annuel de l'Ordre des Experts internationaux, au Rotary Club Chartreuse Belledonne, le Lycéum Club de Grenoble ou encore deux interventions à l'Alliance Française.

B. Actions de formation en 2015-2016 en Tunisie

La seconde série d'actions concerne des opérations destinées à nos partenaires étrangers des conférences-débats, des colloques et des projets scientifiques en partenariat avec des Universités, des associations, des ONG et des collectivités territoriales.

Du 25 au 29 mars 2015, Patrick Lecomte et Clara Egger ont réalisé la cinquième mission annuelle consécutive de formation auprès des acteurs de la société civile de Sfax réalisée dans le cadre de la coopération décentralisée Grenoble/Sfax en étroite collaboration avec l'association sfaxienne Continuité pour les Générations et son réseau de partenaires associatifs locaux. Cette année a été l'occasion d'un engagement renouvelé et accru sous la forme d'une série d'ateliers ouverts aux cadres et aux militants associatifs sfaxiens.

Ces ateliers, en 2015, prolongent et approfondissent les acquis des quatre premiers ateliers de ce type (2011 ; 2012 ; 2013 ; 2014). Leur dispositif d'ensemble vise à renforcer les capacités de la société civile en aidant les nouveaux acteurs associatifs tunisiens à penser et à jouer leur rôle de citoyens dans la vie locale, dans un contexte appelant leur mobilisation et leur participation.

En 2015, ces ateliers ont été au nombre de trois, deux d'entre eux ayant représenté des investissements d'un type nouveau, correspondant à une demande de nos partenaires locaux : en effet, outre un atelier de formation à la citoyenneté « Vivre et agir ensemble », nous avons proposé à de jeunes acteurs du secteur privé, désireux de s'investir dans le domaine du développement durable, un atelier spécifique pour les préparer à prendre en compte les dimensions et implications sociétales de leur projet d'entreprise « Entreprendre pour un monde durable » ; de même, nous avons proposé à nos partenaires d'expérimenter ensemble un « Atelier d'expression créative sur la culture de la paix : ensemble imaginons la paix », conçu pour mettre la touche finale au premier « Festival de la culture de la paix et du développement de Sfax » co-préparé avec nos partenaires locaux au cours de l'année 2014.

Chacun de ces ateliers a rassemblé une petite vingtaine de participants (jeunes et moins jeunes, en cours d'études ou déjà en responsabilité professionnelle) et ont été le lieu d'une véritable dynamique de groupe.

Nous avons également, au cours de cette mission et pour la première fois, partagé avec nos hôtes la projection d'un film relatif à un des grands conflits en cours dans le monde, « Les cerfs-volants de Kaboul » de Marc Foster, qui a donné lieu ensuite à un débat animé par Clara Egger et le directeur du ciné-club de Sfax qui nous a accueillis pour cette projection au Théâtre Municipal de Sfax.

En outre, Patrick Lecomte, s'est rendu à Sousse du 7 au 9 mai 2015 dans le cadre des programmes de formation de l'Ordre de Experts Internationaux. Il y a assuré 2 jours de formation sur le thème « géopolitique des conflits ».

C. Innovations et perspectives 2016

En 2016, **deux grands axes d'actions** seront mobilisés pour le Réseau UNESCO-Ecole de la Paix :

Renforcement / Développement de nos actions de formation à la culture de la paix dans les Universités via :

- Préparation d'un nouveau module de formation à la gestion des conflits et à la médiation au sein de l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon dans le cadre d'un diplôme d'université orienté vers la formation continue.
- Renforcement du « Réseau d'acteurs de paix » à travers le dispositif de bourses Explora'Sup de la Région Rhône-Alpes et extension du nombre de partenaires.

Développement de nos actions de formation à la citoyenneté et de renforcement des capacités de la société civile au Maghreb via :

- En Tunisie, dans le cadre de la coopération décentralisée Grenoble-Sfax, préparation d'un nouvel atelier de formation à la citoyenneté à destination des femmes tunisiennes en partenariat avec l'Association Continuité des Générations (ACG)
- En partenariat avec l'Ordre des Experts Internationaux, préparation de deux nouvelles missions de formation à la « Géopolitique des Conflits » pour les experts maghrébins



PARTIE 2 – Le Réseau des étudiants acteurs de la paix

Depuis plusieurs années, le Conseil Régional Rhône Alpes finance des bourses Explo'ra Sup qui permettent à des étudiants et apprentis, de son territoire, de partir étudier ou réaliser un stage de formation professionnelle à l'étranger. Dans le cadre de ce dispositif régional, l'Ecole de la Paix a développé, en 2014-2015, un Réseau des Etudiants Acteurs de la Paix.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de culture de la paix développée par Véronique Moreira, vice-présidente au Conseil Régional Rhône Alpes. Il constitue aussi un objectif « politique » de l'Ecole de la paix visant à sensibiliser de plus en plus de jeunes à la thématique de la paix.

Il s'agit d'une démarche originale **en 4 phases** : Développer un réseau avec des institutions ou associations en Europe et dans le monde travaillant dans le domaine de la paix afin qu'elles nous proposent des offres de stage ; proposer ces offres aux étudiants en Master 1 et Master 2 des universités rhônalpines ; effectuer un suivi des étudiants pendant leur stage ; veiller à une valorisation de ces stages.

A. Développer un réseau avec des institutions ou associations en Europe ou dans le monde travaillant dans le domaine de la paix afin qu'elles nous proposent des offres de stage.

Bilan année 1

La première phase a consisté à "arrimer" à notre projet des institutions travaillant pour la paix de par le monde avec des propositions de stage crédibles

Parmi elles :- l'association Graines de paix à Genève ;

- le **Democratic Progress Institute** à Londres ; - la fondation Nova à Barcelone ;

- l'Ecole de la culture de la paix à Barcelone ;

- l'Université Nationale Ouverte à Distance (UNAD) à Medellin ;

- la fondation Artemisszio à Budapest ;

- le Groupe de Recherches et d'Information sur la Paix (GRIP) à Bruxelles ; - la « Dandurand », Université du Québec à Montréal ;

- l'Université de la paix à Namur.



Année 2 : où en est-on ?

En 2015-2016, trois organismes ont rejoint le réseau :

- l'association **Umuseke au Rwanda** ; - le Peace Institute of Cambodia à Phnom Penh ;

- le Centre de la paix à Sanski Most (Bosnie-Herzégovine).

B. Proposer ces offres aux étudiants en Master 1 et Master 2 des universités rhônalpines

Année 2014-2015



En 2014, l'École de la paix s'est rapprochée de plusieurs universités rhônalpines afin de leur présenter le projet pour que le service Relations Internationales le fasse connaître aux étudiants de Master désireux de partir en stage à l'étranger dans le cadre des Bourses Explora'Sup.

L'École de la paix est intervenue dans trois universités :

- Institut des Sciences Politiques de Grenoble
- Institut des Droits de l'Homme de Lyon
- Université de Chambéry

L'année 2014-2015 étant une année de rodage et de mise en place du projet, seuls deux étudiants sont partis dans ce cadre.

Année 2

Dès lors, tirant les enseignements du faible succès de l'année dernière, l'École de la paix a décidé de s'impliquer plus et sept présentations orales de ce projet ont été effectuées devant plusieurs promotions de différents Masters.

A noter qu'à la mi 2016, le résultat est probant puisque l'on passe de deux étudiants à une dizaine le nombre d'étudiants qui sont partis via ce projet.

C. Effectuer un suivi des étudiants pendant leur stage

L'École de la Paix s'engage à épauler les étudiants dans leur recherche de stage et fait le lien entre les candidats pressentis et ses partenaires à l'international.

En 2014-2015, L'École de la paix a suivi deux étudiants rhônalpins partis en stage dans une de leurs organismes internationaux partenaires.

En 2015-2016, l'École de la paix a amélioré ce suivi. Chaque étudiant se voit recommander, sur proposition de l'École de la Paix, un tuteur de stage parmi ses chargés de missions et ses administrateurs. Les référents de l'École de la paix se tiennent à disposition des stagiaires pour toute question ou problème relatifs au stage.

L'École de la Paix s'engage dans un suivi régulier des stagiaires. A cette fin, il est attendu que chaque stagiaire effectue un état d'avancement à mi-parcours à l'École de la Paix.

D. Veiller à une valorisation de ces stages

Afin de permettre la constitution d'un réseau dynamique d'étudiants « Acteurs de la Paix » en Rhône-Alpes, l'École de la Paix propose aux stagiaires, à leur retour, une valorisation de leur expérience en trois aspects.

1. Un rapport sur la culture de la paix

La région Rhône-Alpes attend de chaque étudiant un rapport de fin de mission. En plus des éléments exigés par la région, ce rapport pourra également être l'occasion pour les étudiants d'une réflexion concise (3 à 4 pages maximum) sur les deux axes suivants :

- Axe 1 : Découvertes liées à la spécificité de la culture de la paix dans le pays d'accueil
- Axe 2 : Analyse de la façon dont le stage a contribué au développement d'une culture de la paix internationale

2. Réalisation d'une vidéo avec 4 questions

En outre, l'École de la Paix organise un temps festif de restitution des expériences au retour du stage. Pour cela, les stagiaires devront se rendre disponible, à leur retour, pour travailler notamment à la réalisation de courtes vidéos sur leurs expériences.

Il s'agit ici de faire travailler les étudiants sur leur capacité à s'exprimer de façon courte et pertinente devant une caméra et de mettre en ligne cette vidéo sur notre site internet.

3. Réalisation effective d'un réseau

En 2015, l'École de la paix souhaite mettre en place un processus de mise en relation entre les étudiants (retour d'expérience) pour continuer à développer le Réseau des Etudiants Acteurs de la Paix.

PARTIE 3 - Le Réseau international des Ecoles de la paix

A. Contexte

Depuis sa création en 1998 à Grenoble, l'École de la paix noue des relations durables de partenariat avec des associations à l'international qu'elle appuie et accompagne dans leurs projets d'éducation à la paix. En Afrique principalement, mais aussi en Amérique du Sud et prochainement en Asie, l'École de la paix adapte ses techniques d'intervention pour que les enseignants transmettent à leurs élèves les bases d'une culture de la paix pour reconstruire un futur sans violence. L'École de la paix propose aujourd'hui de mettre en relation ces élèves et leurs enseignants.

B. Objectifs

Consciente de la place centrale de l'école dans l'élaboration d'une citoyenneté active, l'École de la paix a décidé de s'allier à différents partenaires de par le monde pour approfondir la réflexion sur la notion de citoyenneté mondiale tout en proposant des actions concrètes pour renforcer la capacité des enseignants dans leur transmission des valeurs de la culture de la paix. Ainsi, sur le long terme, le Réseau International des Écoles de la Paix cible trois objectifs stratégiques :

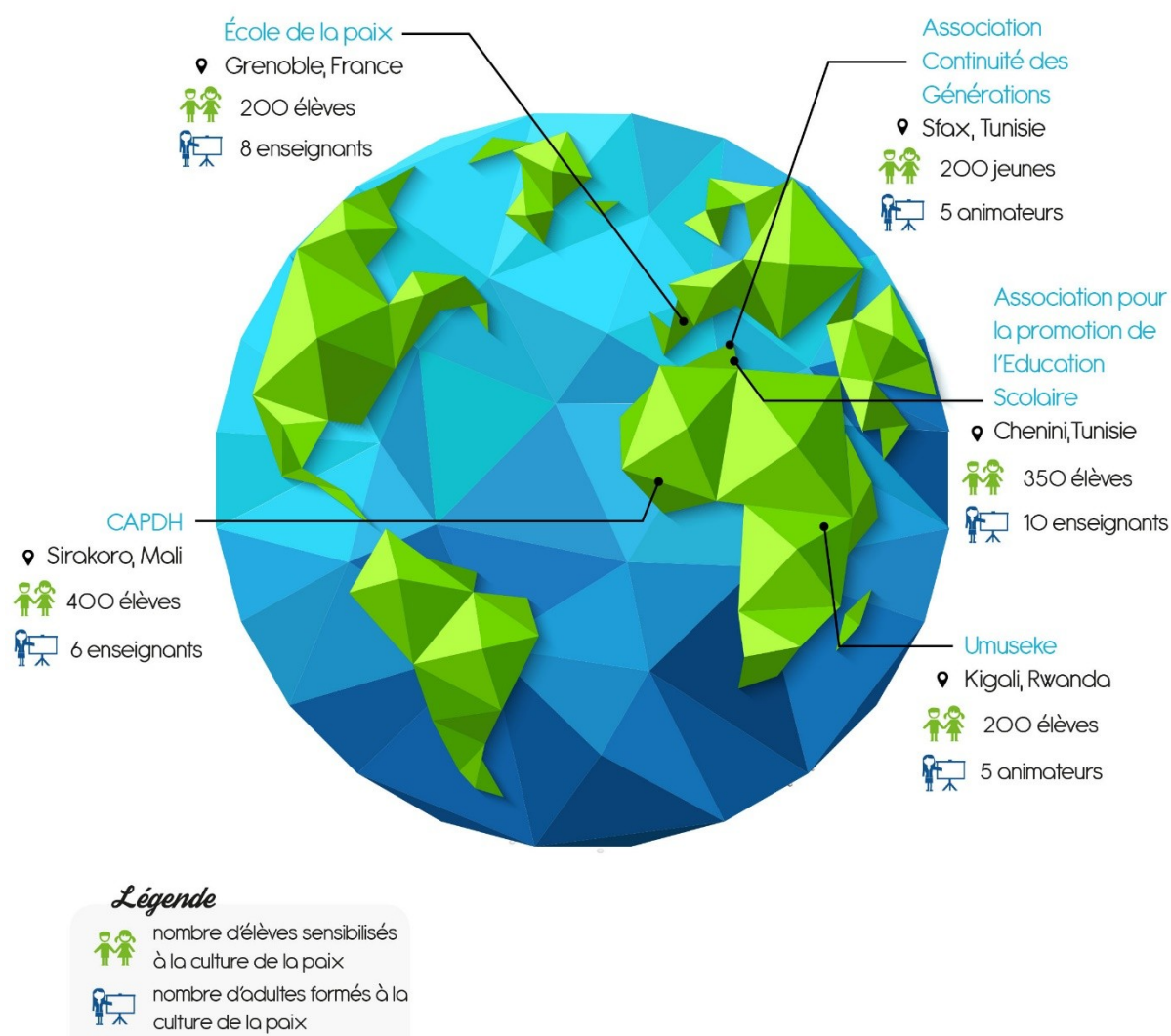
- Constituer un socle commun entre acteurs de la paix à l'échelle internationale pour fonder la place centrale de l'éducation dans la construction de la paix.
- Renforcer les capacités des éducateurs et des pédagogues de par le monde dans leurs pratiques d'enseignement de la paix afin de donner vie à leurs initiatives.
- Encourager et accompagner des politiques publiques innovantes en matière d'éducation à la paix sur plusieurs territoires

C. Orientations pour l'année 2016

En 2016, l'École de la paix organise deux actions pour lancer le Réseau International des Écoles de la Paix.

1) En partenariat avec six partenaires, l'École de la paix lance en 2016 la première édition du concours international "Messages de paix". Ce concours d'expression de "Messages de paix" s'adresse aux enfants et aux jeunes de 6 pays différents afin de les amener à collaborer ensemble, de les rapprocher, de les ouvrir les uns aux autres et d'éveiller chez eux les valeurs de la citoyenneté internationale. Ainsi, les "Messages de paix" doivent permettre à chaque classe ou groupe de jeunes, sur son territoire, de représenter et de faire découvrir sa réalité de la paix. A travers cet échange simple et concret, les acteurs du Réseau International des Écoles de la Paix sont invités à fonder la pratique d'une coopération multilatérale durable.

2) Au second semestre 2016, les 6 premières associations membres du Réseau International des Écoles de la Paix se réuniront à l'occasion d'un séminaire. Ce dernier finalisera la fondation du Réseau International des Écoles de la Paix.



PARTIE 4 - L'Ecole de la paix poursuit son implication au sein du Réseau France Colombie Solidarité

En 2012, l'Ecole de la paix a créé le Réseau France Colombie Solidarité avec deux autres membres, l'association Mâcon solidarité et le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD). En 2015, le Réseau a atteint onze partenaires avec Terre des Hommes, le Secours catholique, Amnesty International, Teje, Entre Todos, l'Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Peace Brigades International et Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH) qui ont rejoint des trois premières organisations.

Ce regroupement a pour objectif de faire travailler les membres sur trois thématiques communes : la paix, le développement et les droits de l'homme. Elle souhaite le faire via trois grands axes de travail.

Le premier est la communication et le plaidoyer. L'année 2015 a permis à la fois de développer une vraie croissance de nos « followers » Facebook mais aussi une connaissance, par les médias, du Réseau. Le site internet « pêche » cependant, par son contenu et les moyens dévolus à la communication freinent de meilleurs résultats. Concernant le plaidoyer, un travail a été réalisé à propos de l'accaparement des terres. Cette étude n'a pas obtenu les résultats escomptés. En revanche, une action concernant le Traité de Libre Echange et de Commerce (TLC) a permis d'obtenir de meilleurs résultats, aboutissant à une question écrite posée par une sénatrice au gouvernement.

En outre, le Réseau a pu faire entendre sa voix au niveau du Ministère des Affaires étrangères. Enfin, France Culture et KTO TV ont sollicité le coordinateur pour qu'il intervienne sur des thématiques liées à la Colombie et au processus de paix.

Le second axe de travail a été l'éducation à la paix et à la solidarité internationale. Ce thème n'est pas assez développé par les partenaires et l'Ecole de la paix est la seule, en interne, à avoir réalisé des interventions à ce sujet. C'est un axe de développement réel.

Le troisième axe concerne le soutien à des projets de terrain développés par les organisations membres. Là encore, de nombreux progrès restent à faire. Cependant, cet aspect n'avait pas été considéré comme prioritaire en interne pour au moins trois raisons. Il s'agissait d'abord de renforcer la connaissance mutuelle avant de choisir tel ou tel projet. D'autre part, les financements obtenus pour le Réseau ne permettaient pas, jusqu'alors, de soutenir d'autres actions. Enfin, le dépôt d'un dossier à l'Agence Française de Développement en 2016 devrait permettre d'avancer beaucoup plus à ce sujet.

S'agissant du travail bénévole, un très gros travail de coordination a permis d'impliquer une dizaine de personnes, principalement sur des traductions de l'espagnol vers le français ou l'inverse. C'est une vraie réussite. Concernant le bilan financier du Réseau, il est bien moins bon que l'année précédente qui avait vu un excédent. Le déficit de l'année a été compensé par le projet lié à la Fondation Charles-Léopold-Mayer sur les relations civilo-militaires en Colombie. Les deux actions étaient très complémentaires. Tel déplacement du coordinateur dans le cadre du Réseau permettait de rencontrer des acteurs pertinents sur les relations civilo-militaires et l'inverse pouvait également être vrai.

Pour conclure, le Réseau a atteint en 2015 une véritable maturité lui permettant d'envisager des actions communes de façon forte ce qui lui a permis de déposer un dossier fort auprès de l'Agence Française de Développement en juillet 2016.

RAPPORT FINANCIER

Pour la quatrième année consécutive, l'exercice comptable de l'Ecole de la paix se termine sur un excédent. Il s'élève en 2015 à 8 145 euros.

Ce bon résultat est le fruit d'une grande rigueur dans la gestion de l'association mais ne doit pas masquer une décroissance de son activité. En effet, les produits d'exploitation qui étaient de 278 113 euros en 2013 sont passés à 265 455 en 2014 pour finalement atteindre 249 716 euros en 2015.

La diminution de 5,9% des produits d'exploitation par rapport à 2014 résulte principalement d'une baisse de 40,8 % des ventes de prestations compensée par une légère augmentation des subventions de 5%. Le montant des adhésions et dons continue quant à lui de progresser pour presque atteindre les 30 000 euros.

La hausse des subventions, compte tenu de la presque disparition des subventions de fonctionnement au profit des subventions liées à des projets entraîne automatiquement une augmentation des dépenses liées à ces projets. Ainsi, la baisse des charges d'exploitation de 6,4 % résulte principalement de la baisse des salaires et charges de 13,9 % et d'une augmentation des achats de 13,8 %. Le poste voyages et frais de déplacement, gonflé par les actions liées au projet Mali, explique l'augmentation de ces dernières dépenses.

Le tableau ci-dessous récapitule les grandes masses du compte d'exploitation.

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2015		2015	2014	2015/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION		249 716	265 455	-5,9%
Dont	Ventes et prestations	30 488	51 481	-40,8%
	Subventions	187 902	178 926	5,0%
	Adhésions et Dons	29 556	27 288	8,3%
	Autres produits	1 771	7 760	-77,2%
CHARGES D'EXPLOITATION		241 483	258 016	-6,4%
Dont	Achats approvisionnements	80 278	70 561	13,8%
	Salaires, traitements et charges sociales	160 806	186 835	-13,9%
	Autres charges	399	620	-35,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 233	7 439	10,7%
	Produits financiers	13	119	-89,1%
	Charges financières	1	68	-98,5%
TOTAL DES PRODUITS		249 729	265 574	-6,0%
TOTAL DES CHARGES		241 484	258 084	-6,4%
EXCEDENT OU DEFICIT		8 145	7 490	8,7%

Au niveau du bilan de l'association, il faut noter en particulier que l'excédent de 8 145 euros permettra, après vote de l'assemblée sur son affectation aux réserves, de retrouver un niveau de fonds propres positifs à hauteur de 6 133 euros. Cette situation conforte l'association dans ses relations avec les banques et les financeurs de projets.

Par ailleurs, figurent également au bilan des produits constatés d'avance pour 17 000 euros qui correspondent à des financements d'actions qui seront menées sur l'exercice 2016 et donc pris en compte dans les produits de cet exercice.

La situation comptable de l'Ecole de la Paix s'avère donc satisfaisante mais ne reflète pas la faiblesse de son niveau de trésorerie qui impose un suivi quasi quotidien des dépenses et des recettes et une utilisation de tous les moyens légaux d'étalement des paiements. Des délais anormaux dans les versements des subventions par les collectivités ainsi qu'une baisse des ventes de prestations contribuent actuellement à l'affaiblissement de la trésorerie.

En conclusion, de l'avis du trésorier, il n'y a pas besoin de davantage de rigueur dans la gestion de l'association. Il convient cependant de concentrer le développement de son activité sur la relance des ventes de prestations à forte marge et sur l'identification de projets dont le financement couvrira une partie des coûts de fonctionnement en plus des coûts qui lui seront directement associés.